

QUÉBEC

Une ville pour
Moi



Trier les ordures et le recyclage

Afin de protéger l'environnement, les citoyens sont invités à trier les déchets avant de les mettre à la poubelle. En effet, plusieurs matières et objets sont recyclables et peuvent avoir une deuxième vie.

Les ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères est un service municipal offert aux citoyens. Les citoyens de Québec rassemblent leurs ordures dans les contenants autorisés. Les éboueurs passent ensuite dans les rues selon des journées déterminées pour ramasser les ordures. Pour en savoir plus, composez le **311**.

Immigration,
Diversité
et Inclusion

Québec



VILLE DE
QUÉBEC



Les écocentres

Un écocentre est un centre de récupération des matières résiduelles. Vous pouvez y apporter certains produits et matériaux qui ne peuvent pas être jetés dans les ordures ménagères ni mis au recyclage. Vous devez présenter une preuve de résidence avec adresse.

Les résidus domestiques dangereux (RDD)



Les RDD sont des substances dangereuses pour l'environnement. Il ne faut pas les jeter dans les ordures ménagères ni les verser dans les toilettes. Apportez-les dans un écocentre.



Les encombrants

Les encombrants sont des objets trop gros pour entrer dans le bac d'ordures ménagères : électroménagers, matelas, tapis, etc. Pour vous en débarrasser :

- Apportez-les dans un écocentre.
- Faites une demande d'intervention en ligne www.ville.quebec.qc.ca/311.
- Composez le **311**.



Récupération des cellulaires et des piles



Les cellulaires et les piles ne doivent pas être mis à la poubelle. Ces objets contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Pour vous en débarrasser :

- Apportez-les dans un écocentre.
- Déposez-les dans une boîte de récupération. Il y en a à l'hôtel de ville, dans tous les bureaux d'arrondissement et dans toutes les bibliothèques de la ville.

Le recyclage



La réduction des déchets et le recyclage sont des valeurs importantes au Québec. Plusieurs matières peuvent être recyclées : le papier, le carton et certains types de verre, de plastique et de métal. Ces matières ne doivent pas être mises à la poubelle, mais dans les contenants identifiés.



Le guide du tri

Le guide du tri vous permet de trouver réponse à la question : **Est-ce que ça se récupère?**

Consultez-le en ligne!

www.ville.quebec.qc.ca/guidedutri



Ressources utiles

Pour tout savoir sur l'horaire des collectes, le tri des matières à jeter ou à recycler et les écocentres :

www.ville.quebec.qc.ca/collectes

